

Rapport du
COMITÉ DE LA CULTURE MARAÎCHÈRE

Présenté à la 89^e Assemblée générale annuelle du
CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE
Hôtel Westin Ottawa, Ottawa (Ontario)
Le 11 mars 2011

Président et membres du
Conseil canadien de l'horticulture

La production maraîchère dans l'est du Canada a connu d'assez bons rendements en 2010. Les chaudes températures du printemps ont permis aux producteurs de devancer leurs récoltes de 10 à 15 jours selon les variétés. Par contre, des périodes de canicule au début de juillet suivies de pluies abondantes ont affecté le rendement de certains produits, principalement les légumes feuilles. Certains producteurs ont essuyé des pertes de près de 20 % en moyenne, mais ces dernières ont été compensées par un maintien des prix à un bon niveau.

En ce qui concerne l'ouest du pays, on rapporte des rendements se situant en général dans la moyenne ainsi que des températures froides et très pluvieuses.

Main-d'œuvre

Les répercussions des augmentations successives du salaire minimum commencent à se faire sentir dans le coût des activités de nos producteurs. Par exemple, au Québec, le salaire minimum a augmenté de 30 % depuis 2003, et les autres provinces ont enregistré des hausses similaires. Pendant la même période, l'indice du coût de la vie a augmenté de 13 %. Ces conditions, combinées à la parité du huard avec le dollar américain, risquent à court terme de mettre en péril le développement et la situation économiques de nos exploitations agricoles. Nous devons trouver des solutions créatives, et espérons que l'État mettra en place des programmes pour favoriser le développement technologique afin de préserver la compétitivité de nos fermes.

Comités sur les prix

L'AJMQ, avec l'aide du Conseil québécois de l'horticulture (CQH), a mis sur pied deux nouveaux comités de recommandation de prix, soit pour la laitue et le céleri. L'objectif de ces comités est de déterminer un prix plancher à respecter. Cette initiative a eu une incidence positive, principalement sur le prix du céleri puisque le comité a pu communiquer avec un intervenant de l'Ontario et du Michigan, ce qui nous a permis de maintenir des prix acceptables pour l'est du Canada et la côte Est américaine.

Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture

Malheureusement, aucun des deux projets propres aux légumes proposés dans le cadre du programme de la Grappe agro-scientifique canadienne pour l'horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada n'a été retenu. Ces projets, qui avaient pour but de remédier à un problème majeur d'infestation par la mouche du chou et la mouche de l'oignon, n'ont pas reçu l'approbation du Ministère pour des raisons qui demeurent obscures.

En conclusion, je me dois de remercier chaleureusement l'équipe dévouée du bureau national du Conseil canadien de l'horticulture (CCH) pour la défense des intérêts du secteur de l'horticulture à Ottawa.

Le tout respectueusement soumis au président et aux membres du Conseil canadien de l'horticulture par le président du Comité de la culture maraîchère,

André Plante
Le 11 mars 2011